

## Rosis le 5 août 2020

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Ces élections municipales 2020 furent riches en incertitudes et rebondissements, et je remercie les électeurs de Rosis d'être venu voter en nombre sans avoir eu peur du Coronavirus.

Un taux de participation de plus de 80% au 1<sup>er</sup> tour et 57% au second tour montre que les Rosisois sont attachés aux valeurs de la république et à cet acte fondateur de la démocratie, le vote.

Tous les conseillers de la liste « Bien vivre à Rosis » sont très honorés d'avoir été élus par ces habitants impliqués pour administrer et faire vivre notre commune.

Nous aurions aimé partager un moment convivial avec vous tous mais comme vous le savez, les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de l'organiser comme nous le souhaiterions.

Nous espérons que le temps viendra où, notre liberté de nous rassembler retrouvée, nous aurons l'occasion d'enfin fêter notre élection.

Administrer dans un premier temps, car de nombreux chantiers doivent être entrepris pour « mettre à jour » tout ce qui doit l'être : remplacement temporaire de l'employé communal, remise en état du camion attribué à cet employé, sécurisation des lieux dangereux, prévention des risques liés à la situation sanitaire ou à la canicule, mise en place d'une commission finances, réparation et entretien de la voirie.

La liste n'est pas exhaustive mais toutes ces tâches qui relèvent de la gestion quotidienne d'une commune, doivent être réalisées avant de commencer tout grand projet. Vous pourrez les découvrir ou en suivre l'avancée sur le site de la commune : <https://rosis-languedoc.fr/> et prochainement sur notre page Facebook (en cours de construction).

Dans un souci de bien vivre ensemble, nous souhaitons aussi que chaque citoyen assume ses responsabilités et respecte certaines contraintes légales.

Je demande donc :

- À tous les propriétaires qui ne seraient pas en règle de prendre leurs responsabilités et d'actualiser leurs demandes de permis de construire, déclarations de fins de travaux etc, avant qu'une mise en conformité avec la réglementation ne soit faite d'office par la mairie.
- Il en va de même pour le débroussaillage qui doit être fait dans les plus brefs délais ; dans le cas contraire, la mairie fera intervenir une entreprise et la facture sera envoyée au propriétaire du terrain.
- Je demande aussi à tous les propriétaires de véhicules non roulants de les débarrasser rapidement et à tous les propriétaires de plusieurs véhicules de réserver le stationnement devant leur maison à ceux qu'ils utilisent le plus souvent, les autres véhicules pouvant être garés plus loin de façon à partager en bonne intelligence le peu d'espace disponible dans la rue principale d'Andabre notamment.
- Le respect implique aussi de ne pas se garer sur des emplacements qui pourraient être gênants pour le voisinage ou la bonne utilisation des biens communs comme par exemple devant les boîtes aux lettres, les containers à poubelles et dans les ruelles étroites.

Pour toutes questions, sachez d'ailleurs que vos conseillers assurent à tour de rôle une permanence en mairie, permanence dont les jours et horaires sont variables d'une semaine à l'autre. Il vous est donc possible de prendre rendez vous auprès du secrétariat de mairie afin de poser vos questions ou faire remonter vos remarques et doléances.

Madame le Maire ayant de nombreux engagements, il ne lui est pas possible d'assurer tous les rendez-vous. Mais toute entrevue avec un conseiller lui sera relatée pour analyse et prise de décision.

C'est en se respectant les uns les autres que nous pourrons avancer ensemble vers un avenir constructif, harmonieux et fait de belles réalisations.

Puis, une fois toutes ces tâches accomplies, faire vivre notre commune, avec de nouveaux projets, dont je vous parlerai le moment venu et dont nous serons garants de la faisabilité, dans le respect d'un équilibre économique strict qui ne pénalisera pas le budget de Rosis.

Un premier projet a déjà vu le jour, projet visant à valoriser tous les hameaux de la commune par le biais d'un **concours photos**, dont les épreuves serviront à alimenter notre site internet.

Vous trouverez les informations complètes concernant ce concours à l'adresse suivante : <https://rosis-languedoc.fr/vie-locale/hameaux>

Enfin, ces derniers mots pour vous dire qu'en tant qu'infirmière, je suis au service de mes patients, en tant qu'infirmière sapeur-pompier, je suis au service de tous ceux qui ont besoin d'aide, et en tant que maire, je serai au service de mes concitoyens, afin de donner tout son sens à ces mots « Bien vivre à Rosis ».

Anne Lise Sauterel

Maire de Rosis

